

# Les spécificités des indépendants dans l'aspiration à la retraite

La loi sur la réforme des retraites d'août 2003 a abouti sur un ensemble de mesures devant permettre une plus grande souplesse dans le choix de départ à la retraite (cumul emploi retraite, surcote, décote, retraite anticipée). Cinq ans après, les effets du dispositif permettant des départs anticipés sont visibles mais il est plus difficile d'apprécier l'efficacité des mesures concernant un décalage de l'âge de départ en retraite.

Il est donc essentiel de mieux définir les déterminants du choix de l'âge de la retraite. Des facteurs économiques et démographiques mais aussi des facteurs non économiques tels que les conditions de travail, l'état de santé perçu et les inquiétudes quant à l'avenir des retraites influencent le souhait de prendre sa retraite.

L'enquête Share, menée en 2004, dans dix pays européens, sur la population des 50 ans et plus, permet de mieux cerner les effets des différents facteurs non économiques sur les motivations de départ en retraite. L'étude menée par Didier Blanchet et Thierry Debrand, sur l'aspiration à la retraite au niveau européen a permis de conclure que les premières raisons de préférer l'activité au niveau individuel sont la satisfaction au travail et le fait d'être en bon état de santé.

Le « rendez-vous de 2008 » est une nouvelle étape dans l'ajustement du système des retraites. Dans ce contexte, il est nécessaire d'insister sur les spécificités des indépendants en ce qui concerne l'aspiration à la retraite.

## **DES INDEPENDANTS MOINS ENCLINS A VOULOIR PARTIR LE PLUS TOT POSSIBLE A LA RETRAITE**

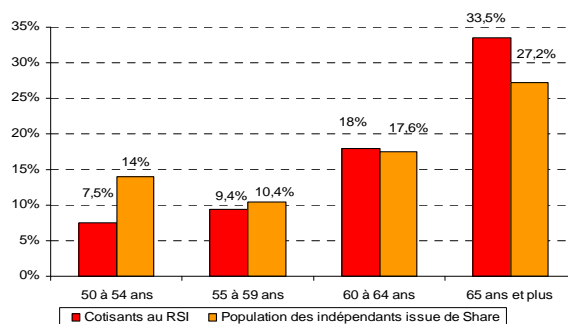
L'enquête SHARE n'informant pas sur l'activité antérieure des personnes déjà retraitées, les individus

retenus ici sont âgés de 50 à 65 ans et sont encore en activité. La population étudiée concerne les individus déclarant travailler à leur compte, population plus large que la population assurée au RSI.

Leurs « intentions » de départs ont été mesurées à travers la réponse à la question : « En pensant à votre emploi actuel, souhaitez-vous prendre votre retraite le plus rapidement possible ? ». La proportion des Indépendants souhaitant prendre leur retraite le plus rapidement possible est moins importante que celle de la population active totale. En France, elle est de 55% pour les Indépendants alors qu'elle est de plus de 58% pour l'ensemble de la population.

Cet écart aurait été encore plus important en sélectionnant l'ensemble de la population active et retraitée. En effet, la proportion de retraités, plus grande chez les salariés âgés de 50 à 65 ans, aurait répondu qu'ils souhaitaient être à la retraite.

**Poids des indépendants par tranche d'âge parmi la population active**



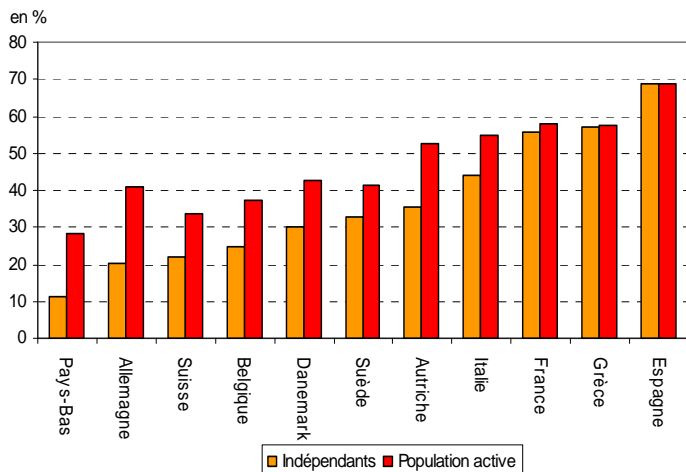
Sources RSI : au 31/12/2006 ; INSEE ; SHARE

Les indépendants étant particulièrement surreprésentés à partir de 65 ans, leur comportement de départ à la retraite semble bien spécifique.

N°22 – septembre 08

Dans chaque pays, les indépendants sont moins enclins à partir à la retraite malgré la variabilité des préférences en matière d'âge à la retraite.

**Proportion d'individus par pays souhaitant prendre sa retraite le plus rapidement possible**



Source : Share - Champ : Individus âgés de 50 à 64 ans encore en emploi

Que ce soit l'ensemble de la population active ou plus spécifiquement les indépendants, la proportion de personnes exprimant le souhait de prendre leur retraite le plus rapidement possible est supérieure dans le nord de l'Europe plutôt que dans le sud.

Les conclusions sont équivalentes si l'on raisonne à état de santé ou pénibilité donnés (cf. Blanchet et Debrand). Les français se placent donc parmi les indépendants européens qui aspirent le plus à la retraite.

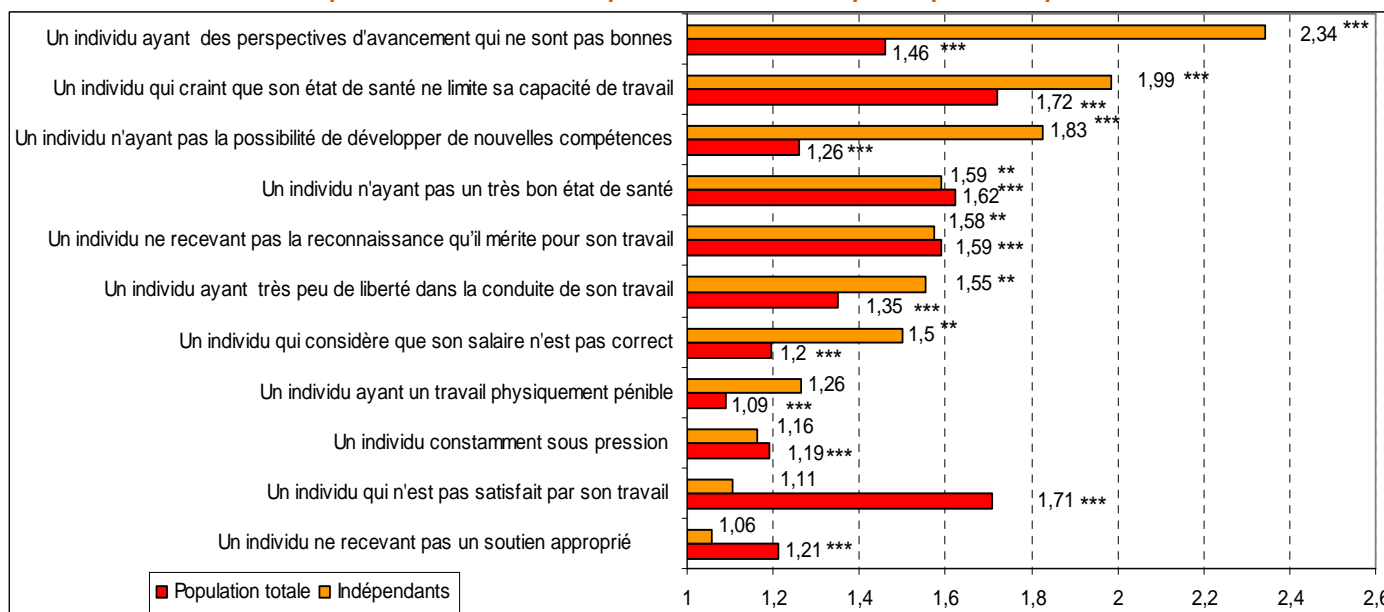
**«SATISFACTION AU TRAVAIL ET BONNE SANTE, PREMIERES RAISONS DE PREFERER L'ACTIVITE»**

Ces deux facteurs, satisfaction au travail et état de santé, ont été mis en avant pour expliquer les différences dans l'aspiration à la retraite. Divers indicateurs proposés dans Share permettent de les mesurer : des indicateurs relatifs au soutien ou à la reconnaissance reçus, des indicateurs sur le salaire et les perspectives d'avancement mais aussi sur l'état de santé perçue.

La variable la plus discriminante vis-à-vis du souhait d'un départ rapide est, pour l'ensemble de la population active, la satisfaction générale au travail : un individu qui n'est pas satisfait par son travail a 1,7 fois plus de chances de souhaiter prendre sa retraite le plus tôt possible.

Un individu ayant un état de santé dégradé a plus de chances de cesser son activité au plus tôt par rapport à un individu en bonne ou très bonne santé, que ce soit pour l'ensemble de la population active ou pour les indépendants.

**Effet de la satisfaction au travail et de l'état de santé sur la probabilité de souhaiter prendre sa retraite le plus rapidement possible**



Source : Share. Champ : Individus européens âgés de 50 à 64 ans encore en emploi. Seuils de significativité : \*\*\*significatif au seuil de 1% ; \*\*significatif au seuil de 5% ; \*significatif au seuil de 10%. Lecture : Un individu dont les perspectives d'avancement ne sont pas bonnes a 2,3 chances de plus de souhaiter partir tôt à la retraite qu'un individu dont les perspectives d'avancement sont bonnes.

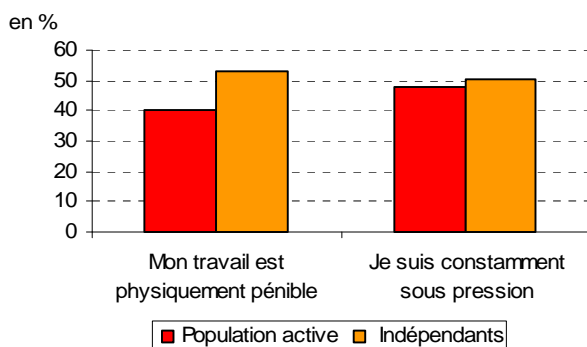
N°22 – septembre 08

Chez les indépendants, le choix du départ en retraite va être fortement influencé par les perspectives d'avancement ainsi que par la possibilité de développer de nouvelles compétences. En revanche, la pénibilité du travail aura un impact moins important sur le souhait de partir à la retraite le plus rapidement possible.

**UN TRAVAIL SOUVENT PLUS PENIBLE**

La pénibilité physique est évoquée beaucoup plus souvent par les indépendants. Cette pénibilité doit être plus ou moins ressentie selon le métier exercé. Par exemple, les artisans effectuant des travaux plus manuels (48% d'entre eux sont dans la construction) doivent particulièrement considérer que leur travail est pénible. Quant à la pénibilité psychologique, c'est le fait d'être constamment sous pression qui va les toucher particulièrement.

**Proportion d'individus ayant un travail physiquement pénible et étant constamment sous pression**



Source : Share  
Champ : Individus français âgés de 50 à 64 ans encore en emploi.

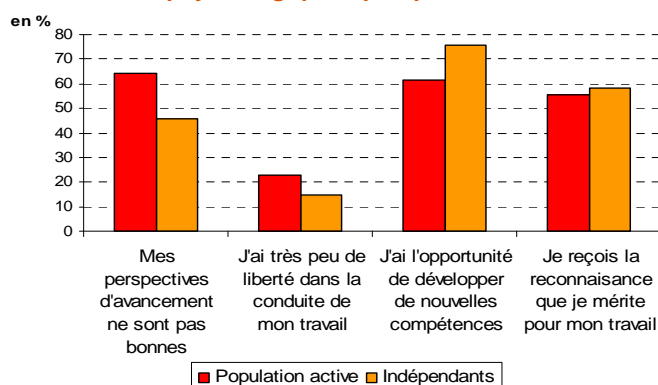
Mais la pénibilité du travail aura moins d'impact sur la décision d'un départ rapide à la retraite que d'autres facteurs concernant les conditions de travail.

**MAIS UN DEPART EN RETRAITE RETARDE PAR DE BONNES PERSPECTIVES D'AVANCEMENT**

Les indépendants sont moins nombreux que la moyenne à faire état de mauvaises perspectives d'avancement, ce qui tient à la fois à une plus grande liberté dans la conduite de leur travail et aux opportunités qu'ils ont de développer de nouvelles compétences.

De plus, les indépendants sont plus nombreux à considérer qu'ils reçoivent la reconnaissance qu'ils méritent pour leur travail.

**Liberté dans la conduite du travail, indicateurs de satisfactions psychologiques, perspectives d'avancement**



Source : Share  
Champ : Individus français âgés de 50 à 64 ans encore en emploi.

L'aspiration à la retraite chez les indépendants semble fortement contrainte par ces différents indicateurs. L'effet le plus important est celui d'avoir ou non des perspectives d'avancement : un indépendant ayant des perspectives d'avancement qui ne sont pas bonnes a 2,4 fois plus de chances de souhaiter partir plus tôt par rapport à un individu qui a de bonnes perspectives d'avancement. D'autres variables ont un fort impact sur le souhait de prendre au plus tôt sa retraite chez les indépendants : la possibilité de développer de nouvelles compétences et le fait d'avoir de la liberté dans la conduite de son travail.

**UN MEILLEUR ETAT DE SANTE PERÇU CHEZ LES INDEPENDANTS**

Les indépendants se déclarent en meilleur état de santé comparativement à l'ensemble des actifs. Or, un individu qui souhaite rester en activité est généralement en bonne santé.

De plus, ils affirment moins souvent qu'ils ont une limitation d'activité due à la santé, qu'ils souffrent d'une maladie chronique ou qu'ils sont déprimés. Des études antérieures confirment que les indépendants ont moins recours aux services de santé et consomment environ 20% en moins de soins que les salariés.

Les indépendants étant à la tête d'une entreprise individuelle, ils ont plus de raisons de craindre qu'un mauvais état de santé limite leur capacité de travail et abouti à un départ en retraite.

L'étude de Thomas Barnay sur le lien entre retraite et santé aboutit sur des résultats identiques : les indépendants ont un travail plus pénible, tant physiquement que mentalement mais se considèrent en meilleure santé que l'ensemble des actifs.

**Etat de santé perçu (% de réponses positives)**

Etat de santé perçu	Ensemble de l'échantillon	Les indépendants	Les indépendants/ la population active
Mon état de santé est très bon	30,6	33,5	+
Mon état de santé est bon	47,9	47,8	=
Mon état de santé est moyen ou mauvais	21,5	18,7	-
Avoir une limitation d'activité due à la santé	20,2	12,3	-
Avoir une maladie chronique	36,3	26,5	-
Avoir le sentiment d'être déprimé	43	39,2	-
Avoir une limitation d'activité due à la santé	20,2	12,3	-
Je crains que mon état de santé ne limite ma capacité de travail	27,5	30,2	+

Source : Enquête Share Champ : individus âgés de 50 à 64 ans.

**DES INDEPENDANTS MOINS PESSIMISTES EN CE QUI CONCERNE L'AVENIR DES RETRAITES**

Deux variables concernent les craintes vis-à-vis des évolutions possibles du système de retraite. Les individus doivent estimer la probabilité que le gouvernement abaisse le montant de leur pension et la probabilité que le gouvernement augmente l'âge de leur retraite.

Les indépendants semblent avoir moins de craintes quant au montant de leur pension et à l'âge de leur retraite. Toutefois, l'enquête a été conduite en 2004, soit un an seulement après la réforme de 2003. Les craintes exprimées sur les droits n'intègrent pas forcément encore les effets attendus de cette réforme.

**Articles de référence**

Berteau-Rapin C. et Mette C. (2008) « les motivations de départ en retraite », CNAV.  
 Blanchet D. et Debrand T. (2007) « Aspiration à la retraite, santé et satisfaction au travail : une comparaison européenne », IRDES.  
 Barnay T. « Lien entre retraite et santé chez les indépendants seniors », Préserver sa santé pour décider de sa retraite. Colloque RSI de la protection sociale.

**POUR ALLER PLUS LOIN...**

De bonnes perspectives de fins de carrières et un bon état de santé semblent atténuer l'effet d'un travail physiquement plus pénible sur le souhait de partir au plus tôt à la retraite.

Néanmoins, les indépendants ne sont pas une population homogène. Ainsi, les artisans, plus représentés dans les métiers dits pénibles partent en retraite plus précocement que les commerçants. Ils bénéficient plus souvent de la retraite anticipée (25% des départs en retraite depuis la mise en place du dispositif) alors qu'un nombre non négligeable de commerçants part en retraite après 65 ans (7% des départs en 2007).

Bien que les facteurs non économiques jouent un rôle important, le critère financier intervient aussi dans la décision de cessation d'activité. L'une des principales orientations de la réforme des retraites de 2003 était d'ailleurs d'«assurer un haut niveau de retraite, par l'allongement de la durée d'activité et de la durée d'assurance». Le dispositif de la surcote a pour objectif d'inciter les individus à rester en emploi au-delà de 60 ans en permettant de majorer leur pension. Il serait intéressant de déterminer l'effet de ce mécanisme sur le souhait de partir tôt à la retraite chez les indépendants.

**L'enquête Share**

SHARE (Survey on Health Ageing and Retirement in Europe) est une enquête menée au niveau européen tous les deux ans depuis 2004. L'objectif est de créer un panel européen axé sur les questions sanitaires et socio-économiques liées au vieillissement. L'enquête 2004 a porté sur 10 pays européens : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas.

**Méthode**

La relation entre le souhait de prendre sa retraite et les variables explicatives (conditions de travail, état de santé) est établie avec un modèle logistique. L'obtention des Odds Ratio permet de connaître les effets de ces variables sur la variable dépendante. Les Odds ratios ont été calculés toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en tenant compte de l'ensemble des variables explicatives proposées dans Share.

Directeur de la publication : Dominique Liger – Coordination éditoriale : Secteur études, prospective et gestion financière des risques de la Direction de l'Organisation et de la Prospective - Rédacteur : **Marine Koch-Mathian** – Contact : **Mélanie Glénat** ([Melanie.Glenat@le-rsi.fr](mailto:Melanie.Glenat@le-rsi.fr))  
 Caisse nationale RSI – 260-264 avenue du Président Wilson – 93457 La Plaine Saint-Denis Cedex - [www.le-rsi.fr](http://www.le-rsi.fr)

Cette publication, dont la numérotation est chronologique, comprend trois séries : les bilans annuels (bleus), les tableaux de bord financiers (verts) et les zooms (orange). Ces trois séries sont disponibles sur notre site Internet : [www.le-rsi.fr](http://www.le-rsi.fr) dans la rubrique Publications / Etudes / Etudes statistiques, financières et actuarielles